

Intitulé de la communication :

Les effets de l'ouverture commerciale entre les pays de l'UE et les pays de sud et de l'est de la méditerranée (PSEM) sur la croissance – étude de cas des relations commerciales Franco-Algériennes

M. KHELIFA Hadj

Maître Assistant « B » - Université
de Mostaganem

Courriel : khelifa_hadj@yahoo.fr

Tél : 07 76 45 57 26

M. DRAOU Azzeddine

Doctorant- Université d'Oran

Courriel : govakoof@yahoo.fr

Tél : 06.70.00.40.82 /

07.93.00.10.25

Résumé :

L'analyse de l'impact des accords EuroMed a fait l'objet d'une vaste littérature qui montre la faiblesse du lien entre ouverture commerciale et croissance dans les PSEM. Cette étude s'attache à évaluer ses effets observés en prenant en compte non seulement les accords EuroMed mais aussi l'ensemble des accords des PSEM avec des pays tiers. Ensuite, cette étude envisage les effets attendus d'un approfondissement de la libéralisation commerciale à travers différents scénarios réalistes. Elle tente notamment de dégager les impacts sectoriels de la libéralisation commerciale, insuffisamment mis en évidence dans les études précédentes. La libéralisation commerciale bénéficierait principalement aux secteurs agricole et agro- alimentaire un approfondissement de l'intégration EuroMed n'élèverait pas significativement le potentiel de croissance des PSEM et aurait un effet globalement limité sur la diversification économique ;

Tunisie et la Turquie bénéficieraient davantage de la libéralisation commerciale régionale que les autres pays, pour lesquels on observerait un impact positif marginal ou négatif. Ces deux pays se distinguent par une diversification initiale de leur économie plus élevée, mais aussi par un accompagnement de la libéralisation commerciale, par des politiques de mise à niveau des entreprises. La capacité des pays à définir et mettre en oeuvre des politiques publiques en faveur de réformes structurelles et d'une croissance de long terme est un facteur discriminant majeur.

Pour l'Algérie, la libéralisation commerciale seule ne saurait suffire à définir une politique de croissance. Au moment où certains PSEM (Maroc, Egypte, Tunisie, Jordanie) ont engagé des négociations avec l'UE pour élargir les accords commerciaux aux produits agricoles et aux services, on peut s'interroger sur l'effet attendu sur la croissance économique de notre pays.

En outre, l'ouverture commerciale a eu des effets limités sur la croissance de l'Algérie, dès lors que les spécialisations ont conduit à des situations de blocage dans des activités à faible valeur ajoutée ou basées sur l'exploitation de ressources primaires. Sans un changement structurel de la base productive, la libéralisation commerciale risque d'amplifier plus encore les vulnérabilités aux chocs externes et d'aggraver les déséquilibres sociaux.

Dans ce contexte de déficit de compétitivité, l'ouverture commerciale doit être progressive pour protéger des industries naissantes et des secteurs d'activité à potentiel de croissance en leur permettant d'accumuler des effets d'apprentissage préalablement à une exposition à la concurrence

Par ailleurs, une ouverture commerciale séquentielle serait susceptible de valoriser davantage les effets indirects de la régionalisation, dès lors que l'Algérie bénéficierait d'un accès privilégié au marché européen, comparativement aux autres partenaires commerciaux de l'UE.

Mots clés : croissance, Exportations, Importations, ouverture, effets, PSEM, Algérie, développement.

Abstract:

The analysis of the impact of the EuroMed agreements has been a vast literature that shows the weakness of the link between trade openness and growth in MENA . This study aims to evaluate the effects observed taking into account not only the EuroMed agreements but all agreements with third countries SEMC . Secondly, this study considers the expected deepening of trade liberalization through different scenarios realistic effects. It attempts to identify particular sectoral impacts of trade liberalization, insufficiently highlighted in previous studies. Trade liberalization would mainly benefit the agriculture and agri -food deepening of the EuroMed integration does not significantly elevate the growth potential of SEM and would have a limited overall effect on economic diversification. Tunisia and Turkey would benefit more from regional trade liberalization than other countries, for which a marginal positive or negative impact would be observed. Both countries are characterized by an initial diversification of their higher savings, but also by accompanying trade liberalization policies by upgrading enterprises. The ability of countries to develop and implement public policies in favor of structural reforms and long-term growth is a major distinguishing factor. For Algeria, the only trade liberalization is not sufficient to define a policy for growth. When some MENA (Morocco, Egypt, Tunisia , Jordan) started negotiations with the EU to increase trade agreements on agricultural products and services, we may wonder about the expected effect on the economic growth of our countries. In addition , trade liberalization has had a limited impact on the growth of Algeria effects , since specializations led to deadlock in activities with low added value or based on the exploitation of primary resources. Without a structural change in the productive base , trade liberalization could amplify more vulnerabilities to external shocks and exacerbate social inequalities . In this context of lack of competitiveness, trade liberalization should be gradual to protect infant industries and sectors with growth potential by allowing them to accumulate learning effects prior to exposure to competition In addition, a sequential trade liberalization is likely to make more of the indirect effects of regionalization , since that Algeria would benefit from preferential access to the European market , compared to other trading partners of the EU.

Keywords: Growth, Exports, Imports, opening effects, SEM, Algeria, development.

Introduction :

Depuis septembre 2005, l'accord d'association (AA) régit les relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Algérie. Il établit, au terme de 12 ans, une zone de libre échange (ZLE) entre les deux parties. L'accord constitue le cadre de la coopération entre l'UE et l'Algérie, dans les domaines politique, économique, social, scientifique et culturel. L'accord contient également des dispositions permettant de couvrir tant les questions politiques (internationales, internes, droits de l'homme et démocratie) que les questions de migration. Cet accord s'inscrit dans le cadre du Processus de Barcelone lancé en 1995 et qui est basé sur le développement de la coopération dans les domaines du dialogue politique, du partenariat économique et de l'économie.

La libéralisation du commerce se poursuit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne ainsi que des négociations d'adhésion à l'OMC. Les droits ont été réduits au cours de ces dernières années et la nomenclature tarifaire a été rationalisée. Dans le cadre de l'AA les droits frappant les marchandises importées de l'UE seront progressivement supprimés sur une période de 12 ans, alors que les marchandises algériennes pourront accéder en franchise de droits aux marchés de l'UE.

La mise en oeuvre intégrale de l'accord avec l'UE est un véritable défi. Les sujets d'inquiétude concernent en particulier la nécessité d'améliorer l'administration des douanes et la logistique commerciale.

L'Algérie a déployé un effort notable en faveur de la ratification de l'AA. Part ailleurs, le programme de réformes du gouvernement accorde une place privilégiée à l'accord d'association dans le cadre de la libéralisation de l'économie.

Avec l'OMC, l'Algérie a ouvert avec une relative brutalité son économie. C'est ce qui ressort sur plusieurs plans, notamment tarifaire, de la comparaison avec les pays émergents et ceux de la rive sud de la Méditerranée, exception faite d'Israël et de la Turquie.

Il convient donc d'interroger la nature des liens entre l'ouverture commerciale, c'est-à-dire une insertion plus poussée d'une économie dans les flux d'échanges de biens et services internationaux, et le développement, ensemble de transformations qui rendent aptes une économie à faire croître son produit global.

Problématique :

Peut-on identifier un lien positif entre ouverture commerciale et croissance économique pour l'Algérie ?

Questions secondaires :

- Quel est l'effet d'une ouverture commerciale sur toute la région des PSEM ?
- Quels sont les procédures que l'Algérie doivent prendre pour éviter l'impact négatif de l'ouverture commerciale avec l'UE sur sa croissance économique ?
- Comment les deux parties, UE et PSEM, peuvent-ils modifier leurs structures afin de concrétiser leurs objectifs économiques ?

Hypothèses :

- Ouverture commerciale peut également être accompagnée et relayée par des investissements étrangers qui font évoluer les marchés du travail et les conditions sociales,
- Ouverture commerciale entraîne une pression pour l'évolution des institutions.

Les objectifs de la communication :

- Présenter les relations économiques et commerciales entre de parties, celle de l'Europe, et l'autre des pays du sud et de l'est de la méditerranée,
- Faire un éclairage sur le contenu des accords entre les deux parties, y inclus les points positifs et négatifs,
- Avoir une idée sur le degré de développement des économies des PSEM,
- Avoir un aperçu sur le commerce extérieur de l'Algérie,
- Evaluer les transactions commerciales de l'Algérie avec la France dans le cadre de l'ouverture commerciale,
- Mesurer l'effet de cette ouverture sur l'économie algérienne, et plus précisément sur la croissance économique,
- Proposer des solutions et suggestions pour améliorer la situation de l'Algérie lors de l'ouverture commerciale.

1. La croissance et l'ouverture; concepts et définitions.

1.1. La croissance économique :

Les économistes utilisent le terme de croissance conventionnellement pour décrire une augmentation de la production sur le long terme. Selon la définition de François Perroux, la croissance économique correspond à « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. ». La définition de Simon Kuznets va au-delà et affirme qu'il y a croissance lorsque la croissance du PIB est supérieure à la croissance de la population.

À court terme, les économistes utilisent plutôt le terme d'« expansion », qui s'oppose à « récession », et qui indique une phase de croissance dans un cycle économique. La croissance potentielle estime l'écart entre la croissance mesurée et celle qui serait obtenue avec une pleine utilisation de tous les facteurs de production ; cet écart est minimal au plus fort d'une expansion.

Au sens strict, la croissance décrit un processus d'accroissement de la seule production économique. Elle ne renvoie donc pas directement à l'ensemble des mutations économiques et sociales propres à une économie en développement. Ces transformations au sens large sont, conventionnellement, désignées par le terme de développement économique. Selon François Perroux, « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. ». Le terme de « croissance » s'applique alors plus particulièrement aux économies déjà développés.

1.2. L'ouverture:

Un pays est ouvert si aucune des 5 définitions suivantes ne s'applique :

1. Barrière Non Tarifaire couvre plus de 40% des échanges,
2. Droit de douane moyen = 40% ou plus,
3. Black Market Premium de plus de 20%. La prime sur le marché noir – black market premium- est l'écart entre le taux de change sur le marché parallèle et le taux de change officiel. Cette prime mesure le degré de contrôle sur le taux de change. Une prime élevée montre l'existence d'un rationnement des devises, ce qui peut jouer comme une taxe sur les importations.

4. Pays socialiste. Les pays socialistes se sont appuyés sur la planification et maintenu leurs économies fermées.

5. Monopole d'Etat sur les exportations principales. Les pays africains se sont appuyés sur le contrôle des exportations (monopole d'exportations des biens alimentaires) afin de maintenir des prix bas pour leur propre population urbaine.

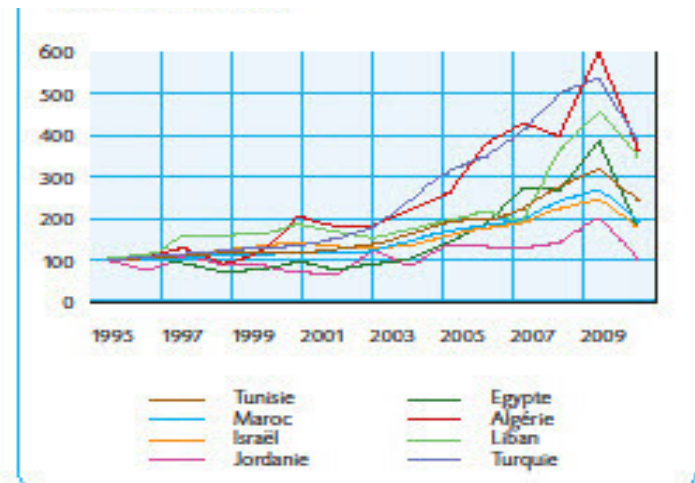
2. L'ouverture commerciale entre l'UE et les PSEM : quels effets sur la croissance économique ?

2.1.L'exportation et l'importation :

En première lecture, les flux de commerce agrégé des PSEM avec l'UE ont très fortement augmenté entre 1995 et 2008. Cet accroissement est observé aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Ainsi, les exportations en valeur vers l'UE ont plus que triplé dans l'Algérie sur les huit pays pris en compte (graphique 01). Même manière, les importations ont fortement progressé, bien que dans une moindre mesure (graphique 02).

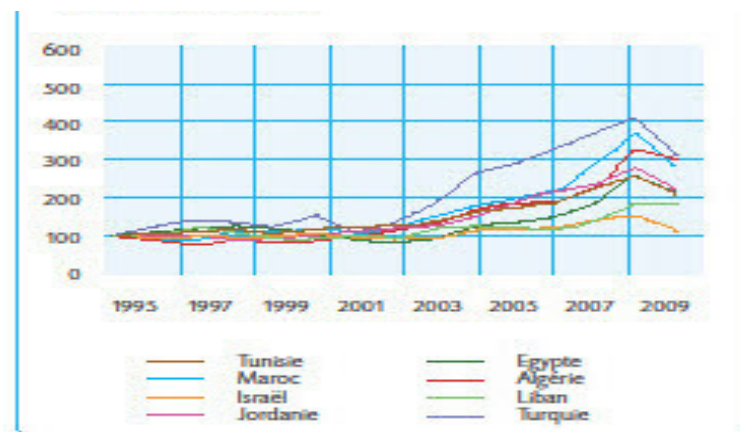
Graphique 01: Exportations en valeur à destination de l'UE25 (base 100 en 1995).



Source : calculs à partir des données de la base pour l'analyse du commerce international (BACI)

Le ralentissement de la croissance des pays européens a lourdement pesé sur les exportations des PSEM. Certains pays comme l'Algérie, la Turquie ou l'Égypte ont ainsi vu leurs exportations de biens vers l'UE revenir à leur niveau de 2005.

Graphique 02 : Importations en valeur en provenance de l'UE25 (base 100 en 1995)



Source : calculs à partir des données de la base pour l'analyse du commerce international (BACI)

Cependant, cette évolution à la hausse sur l'ensemble de la période est dans une large mesure due au renchérissement du prix des matières premières, puisque les évolutions en volume sont nettement plus modestes.

Les exportations et les importations en volume stagnent dans la plupart des cas et n'augmentent significativement que pour l'Algérie et la Turquie.

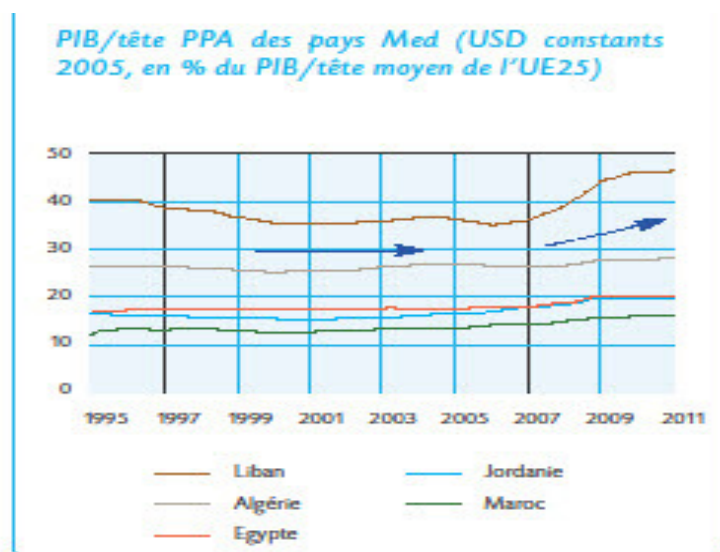
2.2. La part de marché :

Les évolutions des parts de marché indiquent que le processus de libéralisation commerciale EuroMed n'a pas eu les effets escomptés sur le commerce entre les deux zones. Au contraire, non seulement leurs parts de marché respectives n'ont pas été améliorées, mais elles ont eu tendance à s'éroder sous l'effet d'une concurrence internationale plus forte des pays émergents et des pays à faibles coûts salariaux. La proximité géographique ne semble pas avoir constitué un déterminant significatif de l'intégration commerciale euro-méditerranéenne.

De même, l'impact positif de l'ouverture commerciale sur la croissance économique des PSEM n'est pas avéré, comme le montre l'absence de convergence économique avec les pays européens.

Les autres PSEM – à l'exception du Liban - n'ont en revanche pas convergé, en dépit d'une légère réduction des écarts en fin de période (graphique 03). Leur PIB par tête reste inférieur à 30 % du PIB par tête européen.

Graphique 03: PIB/tête des pays Med (USD constants 2005, en % du PIB/tête moyen de l'UE25)



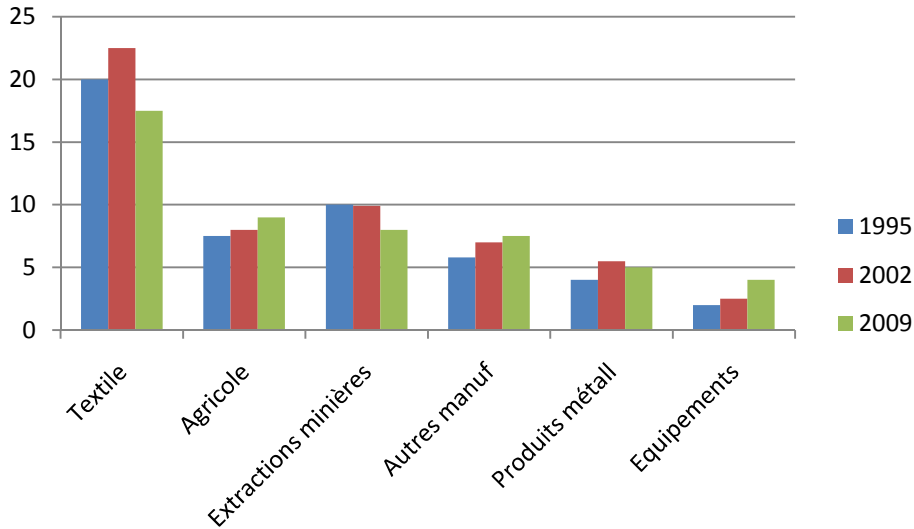
Source : World Development Indicators, calculs des auteurs

2.3. Les effets sectoriels :

Une première observation de l'évolution des parts de marché sectorielles des PSEM dans l'UE (graphique 04) et de l'UE dans les PSEM (graphique 05) montre que les PSEM ont pu consolider leurs positions dans certains secteurs d'exportation depuis 1995. A l'inverse, les parts de marché de l'UE dans les PSEM se sont détériorées sur la période dans tous les secteurs d'activité. Pour les PSEM, les secteurs dont les parts de marché à l'exportation se sont consolidées sont les biens d'équipement, les produits agricoles et les autres produits manufacturés. Cependant, l'accroissement des parts de marché dans ces trois secteurs est insuffisant pour compenser la forte baisse observée dans le secteur du textile. Les exportations de textile des PSEM vers l'UE ont, en effet, souffert de la concurrence venue d'Asie, en particulier de Chine, du

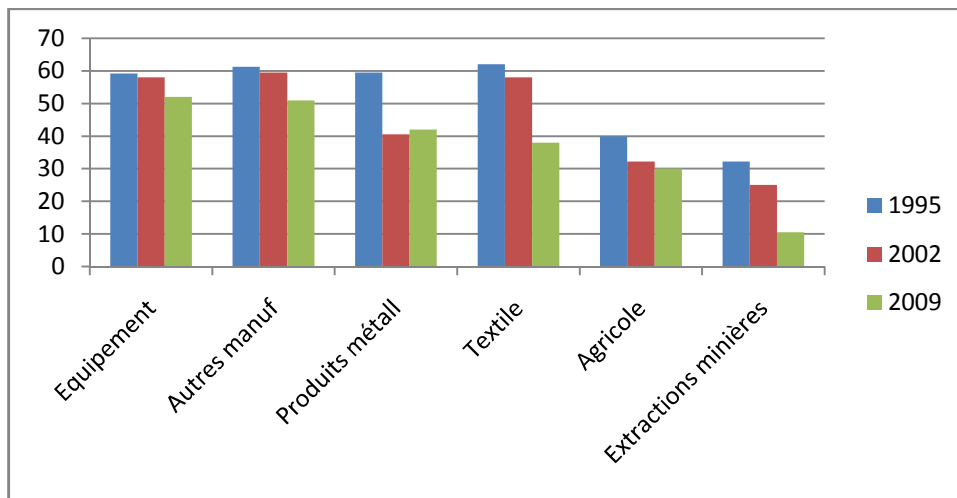
Pakistan et du Bangladesh après la fin de l'accord multifibre en 2005 (Banque mondiale, 2006). Au total, la part de marché des PSEM dans l'UE est en recul dans l'industrie prise dans son ensemble. Cette tendance indique pour le moins un essoufflement du processus d'industrialisation, qui se traduit par une perte de compétitivité dans les spécialisations traditionnelles et une incapacité à redéployer leurs avantages comparatifs dans de nouvelles activités industrielles.

Graphique 04: Parts de marché des PSEM dans l'UE25, par secteur (en %)



Source : calculs à partir de données BACI.

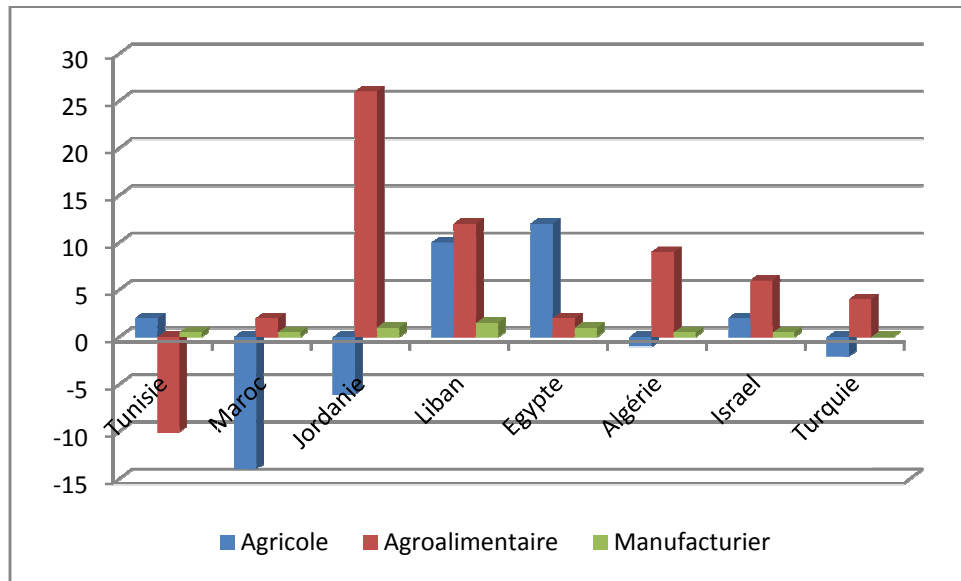
Graphique 05: Parts de marché de l'UE25 dans les PSEM, par secteur (en %).



Source : calculs à partir de données BACI.

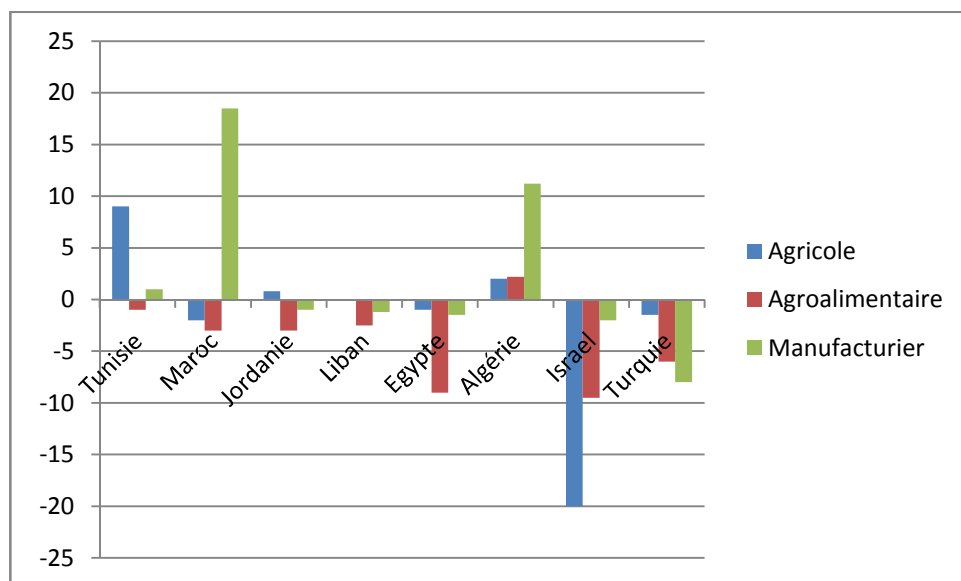
Les résultats montrent que les politiques d'ouverture commerciale EuroMed (mesurées par la baisse des barrières bilatérales entre l'UE et les PSEM) ont globalement eu peu d'effets sur leurs flux de commerce bilatéral entre 2001 et 2007. La décomposition sectorielle des flux commerciaux permet toutefois de nuancer ce constat. La libéralisation commerciale entre les deux zones a, de fait, davantage bénéficié aux exportations des secteurs agricole et agro-alimentaire que celles du secteur manufacturier (graphique 05). Cette différence s'explique en grande partie par le fait que les effets de l'ouverture commerciale sur le secteur manufacturier se sont déjà produits pour l'essentiel avant et en tout début de la période d'analyse. Les gains à l'exportation dans le secteur manufacturier n'ont ainsi pas dépassé 5 % sur la période 2001-2007, et ont même été négatifs dans le cas de la Turquie (-1 %).

Graphique 06: Variations nettes d'exportation des PSEM vers l'UE25 de 2001 à 2007 (en %)



Source : CEPII-AFD (2012)

Graphique 07: Variations nettes d'importations des PSEM en provenance de l'UE25 de 2001 à 2007 (en %).



Source : CEPII-AFD (2012)

En revanche, les gains à l'exportation dans le secteur agricole, et plus encore dans le secteur agro-alimentaire, ont été significatifs. Les effets dans ce dernier secteur sont particulièrement homogènes : à l'exception de la Tunisie, dont les exportations ont baissé de 10 %, tous les PSEM ont vu leurs exportations agro-alimentaires augmenter, jusqu'à 14 % au Liban et 27 % en Jordanie. En revanche, bien que l'impact de l'ouverture sur les exportations agricoles ait été globalement favorable aux PSEM, les résultats sont très hétérogènes : certes, les exportations agricoles augmentent de 11 % au Liban et 13 % en Égypte, mais elles diminuent dans le même temps de 15 % au Maroc et de 6 % en Jordanie. Ces effets contrastés s'expliquent notamment par des réductions tarifaires accordées par l'UE distinctes selon les pays et les produits. En effet, les accords préférentiels dans le secteur agricole à l'échelle de l'ensemble

de la Méditerranée et de l'UE n'étant pas encore négociés et signés, ce secteur fait toujours l'objet de nombreuses exceptions tarifaires. *A contrario*, les importations des PSEM en provenance de l'UE ont globalement peu augmenté (graphique 07), à l'exception du Maroc (+18 %) et de l'Algérie (+12 %) dans le secteur manufacturier, et de la Tunisie (+8 %) dans le secteur agricole. Les exportations de l'UE auraient souffert de détournements de commerce liés à d'autres accords commerciaux signés par les PSEM avec des pays tiers, dans un cadre bilatéral (avec les Etats-Unis) ou dans un cadre régional (*Greater Arab Free Trade Agreement* [GAFTA] et le traité d'Agadir).

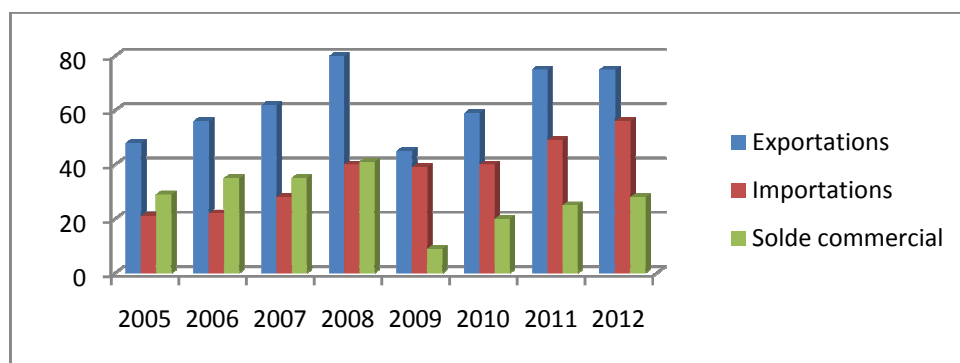
3. Les relations commerciales entre l'Algérie et la France : quels impacts sur la croissance économique ?

3.1. Etat actuel du commerce extérieur de l'Algérie :

L'excédent commercial de l'Algérie a continué de progresser en 2012, mais d'une manière plus relative. Cette tendance, toujours très positive, s'explique en partie par une baisse tendancielle des importations grâce à une moindre pression sur les prix alimentaires mondiaux et par une relative stabilité des exportations d'hydrocarbures qui représentent encore 97 % des exportations algériennes.

L'excédent commercial de l'Algérie pour 2012 progresse de +3,6 % et s'établit ainsi à 27,18 Mds USD (13 % du PIB) contre 26,24 Mds USD en 2011 (13 % du PIB également). Le taux de couverture des importations par les exportations a légèrement progressé passant de 156 % en 2011 à 158 % en 2012.

Graphique 08: Evolution de la balance commerciale de l'Algérie dans la période : 2005-2012



Source : site des douanes algériennes

3.2. Evaluation des relations Franco-Algériennes :

La France est le premier partenaire bilatéral de l'Algérie et le premier bailleur de fonds. Son action est conduite dans des domaines divers. Elle se concentre autour d'axes prioritaires dans des domaines dits de concentration (éducation, infrastructures, secteurs productifs) et transversaux (appui à la formation des élites, coopération universitaire et de recherche, appui à la bonne gouvernance et à l'Etat de droit, appui au développement culturel dans le respect de la diversité). Des accords particuliers entre ministères français et algériens structurent également une coopération active (ministères de l'économie et des finances, ministères en charge de l'aménagement du territoire, etc.). L'intervention de la coopération française s'inscrit en appui aux politiques de réforme publiques, économiques et sociales conduites par l'Algérie. Les concours français accordent une place particulière à l'appui à la formation des élites, au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et à la modernisation des secteurs public et privé. Une attention particulière est accordée au renforcement des actions de coopération conduites dans le cadre de la coopération décentralisée.

Les relations entre l'Algérie et la France sont aussi et surtout commerciales. L'au de-là historique, culturel et politique représente peut être beaucoup mais il ne représente qu'un in put plus ou moins, nécessaire certes, mais pas suffisant pour faire que les choses se passent le mieux dans le meilleur des mondes.

Du point de vue des chiffres, la France est le premier fournisseur de l'Algérie avec plus de 6 milliards de dollars. L'Algérie est le premier client de la France sur le continent africain et son 4e client dans le monde avec plus de 4,5 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes pour l'année. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a dépassé 13 milliards de dollars en 2011, ce qui le fait passer du simple au triple en moins d'un an. Selon les données d'Ubifrance, 430 entreprises françaises sont présentes en Algérie, où elles ont créé près de 35 000 emplois directs, ce qui fait 100 000 emplois en ajoutant les emplois indirects. La France est le premier investisseur étranger en Algérie, hors hydrocarbures.

3.3. Les transactions commerciales :

Ce sont là des secteurs clé et des marchés parmi les plus porteurs en Algérie. Dans l'agro-alimentaire et le pharmaceutique, l'Algérie est un des plus gros acheteurs mondiaux. Dans l'automobile et les matériaux de construction, il n'est pas non plus un des moindres: plus de quatre milliards de dollars pour l'automobile et un pactole de 130 milliards de dollars dans le programme de développement quinquennal. Il y a de quoi réfléchir très sérieusement à la chose et la partie française le dit quasi explicitement, ceci tout en révélant un fond probable d'arrières pensées.

3.4. Définition de la croissance inclusive :

La croissance inclusive porte le caractère inclusif de la croissance qui se mesure sous l'angle social dont l'égalité des chances via la contribution au travail d'un côté, et sous l'angle économique dont l'élargissement du champ d'application de l'économie via la diversification commerciale d'un autre côté.

3.5. Rapport sur les relations des pays de la méditerranéenne : pour une croissance inclusive :

Il faut avoir un modèle de croissance plus équilibré, fondé sur l'amélioration de la productivité globale des facteurs de production et le créateur d'emploi dans le secteur privé. La situation de l'Algérie diffère de celle de ces voisins, avec des indicateurs économiques et financières solides, mais il faut signaler le décalage avéré entre sa croissance effective et sa croissance potentielle. Sur le côté social, il faut signaler la préoccupation des taux de participation au marché du travail des jeunes et femmes, qui pourrait s'aggraver dans le futur compte tenu de la pression démographique. Il faut souligner aussi l'impact limité de la croissance PIB sur le niveau de l'emploi, à cause de l'inflexibilité du marché du travail. **Tableau 01 : indicateurs du chômage des jeunes et femmes en Algérie, 2012**

	H	F	Total
Total	8,1	19,1	10
Jeunes (16-24)	18,6	37,4	21,5
Adultes	5,4	15	7,1
Ratio chômage des jeunes sur chômage total	46,7	35,8	43,2

Source : ONS.

Sur le côté économique maintenant, l'Algérie n'a que peu progressé au cours de la décennie écoulée dont on souligne que le nombre d'entreprises ayant recours au financement externe intermédié a fortement chuté au cours des dernières années, passant de 27,2 % à 8,9 %. Anisi que la productivité globale des facteurs de production, dont la progression conditionne celle du PIB par habitant, n'a pas suffisamment augmenté pour permettre une hausse des salaires respectant l'équilibre macroéconomique.

Tableau 02 : indice de concentration du commerce (indice de Herfindahl-Hirschmann, plus l'indicateur est faible, plus l'économie est diversifiée)

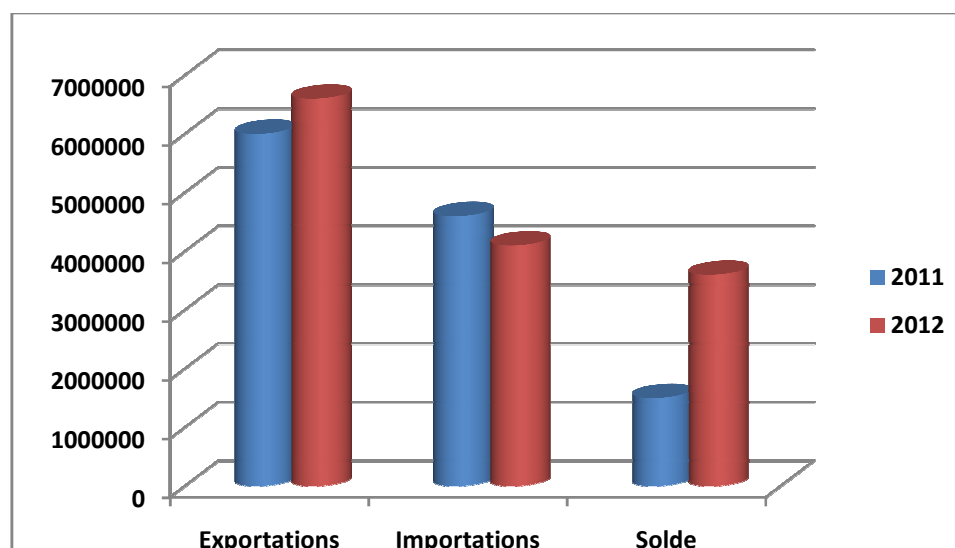
	2000	2010
Algérie	0,301	0,311
PMs	0,067	0,057
Mercosur	0,03	0,043
ASEAN	0,094	0,043

Source : rapport FEMISE.

3.6. Les échanges commerciaux France-Algérie en 2012 : hausse de l'excédent commercial de la France

Avec 10,3 Mds € en 2012, soit une légère hausse par rapport à 2011 (10,2 Mds €), les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie (6,4 Mds € d'exportations, 3,9 Mds € d'importations) dégagent un excédent commercial en hausse sensible pour la France à 2,44 Mds € (+78%).

Graphique 09 : Evolution des échanges commerciaux franco-algériens (CAF/FAB) entre 2011 et 2012 :



Source : douanes françaises.

Les exportations françaises vers l'Algérie ont enregistré en 2012 une progression de +10,3% (contre +10 en 2011) pour atteindre 6,36 Mds €. A la différence de 2011, leur structure sectorielle est modifiée : les céréales, premier poste en 2011 (un part de total) affichent une baisse significative (-44,7%) à 830 M € contre 1,5 Mds € en 2011) en ligne avec la forte baisse des importations algériennes, alors que les ventes de véhicules automobiles dépassent pour la première fois 1 Md € (1,1 Md) soit une progression de +61,5%, et deviennent ainsi le premier poste des exportations avec 17% du total contre 12% en 2011.

La forte progression des ventes de véhicules automobiles résulte de la très forte hausse de la demande : les importations algériennes de véhicules sont passées de 390.000 unités en 2011 à 568.000 unités, pour une hausse de valeur de 45,25% (douanes algériennes). Globalement les 10 premiers postes d'exportations progressent de +15% et représentent 64% du total des exportations françaises. Hors véhicules et céréales, les 8 postes suivants progressent de +58%, leur part dans le total passant de 23% en 2011 à 33%. Les produits pharmaceutiques progressent de +15,4% à 689 Mds €. On notera également la forte hausse des exportations de produits raffinés du pétrole, dont le montant a été multiplié par 4,5 en 2012 à 669 Mds €.

Au-delà des véhicules automobiles (17% du total), des céréales (13%), des produits pharmaceutiques (11%) et des produits du raffinage de pétrole (11%), les exportations françaises se composent également de machines pour l'extraction ou la construction (2,6%), les ordinateurs et équipements périphériques (2,2%), les produits sidérurgiques (2,1%), les produits laitiers et fromages (2%), les accessoires pour véhicules automobiles (1,8%) et les instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation (1,5%).

Tableau 03 : Evolution des principaux postes des exportations françaises vers l'Algérie en 2012 (M€) :

Principaux postes	Montants 2012 (M€)	Evol. 2012/11	Evol 2012/11 des importations de l'Algérie
Véhicules automobiles	1 097	+61,5%	+45%
Céréales	830	-44,7%	-19%
Produits pharmaceutiques	689	+15,4%	+14%
Produits du raffinage du pétrole	669	+455%	+79%

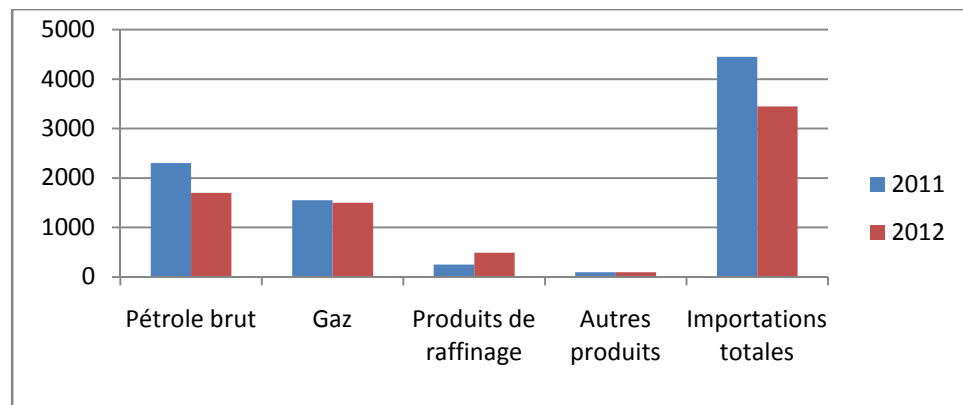
Source : douanes française et algériennes.

Les importations françaises en provenance d'Algérie ont atteint un montant de 3,9 Mds €, en baisse de 10,8% par rapport à 2011. Elles sont constituées à 97% (98% en 2011) d'hydrocarbures, dont le pétrole brut (45% du total) à 1,76 Mds € soit une baisse de 24,9%, le gaz naturel (40% du total) à 1,57 Mds €, les produits de raffinage (11%) en hausse de 51,4% à 444 Mds €, et les gaz industriels à (1%). Hors hydrocarbures, les importations françaises progressent toutefois de +39%.

La part de marché de la France recule de 2,3 points pour s'établir à 12,8% (contre 15,12% en 2011), selon les statistiques fournies par les douanes algériennes. Elle conserve sa position de 1^{er} fournisseur de l'Algérie, tout juste avant la Chine dont la part de marché (12,56%) a progressé de 2,7 points en 2012, grâce à une hausse de 25% des importations algériennes en provenance de ce pays. L'Italie est toujours le 3^{ème} fournisseur de l'Algérie avec une part de marché de 9,29% devant l'Espagne (8,74%) qui enregistre une forte progression (les importations algériennes en provenance de ce pays ayant augmenté de 19% en 2012). On observera en revanche la baisse des importations algériennes en provenance des Etats-Unis (-24,2%), ou encore du Brésil (-23,6%) et de la Corée du sud (-2,3%), alors que celles en provenance de Turquie progressent de 27% en 2012.

Enfin, en absorbant 9% des importations algériennes, la France demeure le 4^{ème} client de l'Algérie derrière les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne.

Graphique 10 : Evolution des importations française en provenance de l'Algérie en 2012 (M€)



Source : douanes françaises.

Conclusion

Si l'ouverture commerciale à l'international peut apparaître globalement favorable au développement en favorisant la croissance des économies émergentes grâce aux effets positifs de leur insertion dans l'économie mondiale, la relation apparaît difficile à cerner précisément et n'apparaît pas automatique : une ouverture mal maîtrisée, une spécialisation centrée uniquement sur des produits bruts peuvent générer des conséquences négatives.

On peut alors retrouver une double interrogation actuelle à propos des conséquences du commerce international et plus largement de la mondialisation : celle de l'impact global du processus et de l'existence de gains collectifs et celle de la répartition des gains et des pertes du processus. L'enlisement des négociations commerciales internationales et l'ampleur des débats sur les politiques commerciales adaptées soulignent aujourd'hui la complexité de ces questions.

Recommandations :

Dans le contexte d'une ouverture de l'Algérie sur le monde extérieur et d'une concurrence accrue, les défis clefs suivants pour les prochaines années découlent de l'analyse :

➤ **Assurer la stabilité sociale et politique et faire accepter le nouvel environnement:**

La croissance des revenus, une meilleure gouvernance, une meilleure prestation des services de base, et une plus grande participation de la société à la prise de décision politique, sont, en Algérie, essentiels à la mise en place d'un environnement politique, social et économique favorables à la croissance, à la création d'emplois, à la cohésion sociale et à la réduction durable de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale. Cet environnement plus propice à la croissance économique doit être mis en place en veillant à ce que les plus vulnérables et les moins nantis, notamment les femmes, participent à la croissance et en bénéficient. Cet objectif ne peut être atteint que dans le cadre d'un dialogue élargi sur les objectifs stratégiques de développement, par la transparence des mécanismes de prise de décision et le renforcement permanent du processus démocratique.

➤ **Minimiser la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des exportations pétrolières et sa forte vulnérabilité à la volatilité des prix pétroliers :**

La performance économique depuis l'indépendance a, en grande partie, été façonnée par les mouvements des prix pétroliers et la spécialisation de l'économie algérienne dans les biens semi-finis et biens d'équipements au dépend des biens de consommation et du secteur agricole. L'Algérie partage le schéma de croissance d'autres pays producteurs de pétrole, mais sa vulnérabilité à la volatilité des prix pétroliers a été parmi les plus élevées. L'impact des variations des recettes d'hydrocarbures sur le reste de l'économie sera, en grande partie, déterminé par l'efficacité avec laquelle l'État gèrera ces recettes. Le renforcement de la politique budgétaire, dans le contexte d'un cadre budgétaire intégré, visant à protéger la position budgétaire de la volatilité des recettes des hydrocarbures sera essentiel à une accélération *durable* de la croissance. Les perspectives de croissance future dépendent également de la réduction des coûts économiques et des effets sur la santé publique qu'engendre la dégradation de l'environnement. Cette dernière affecte directement la santé, le capital nature, la productivité, et l'utilisation efficiente des ressources. L'impact de cette dégradation a été estimé, de manière conservatrice, à 5-7 % du PIB. Environ 2 % du PIB sont

perdus du fait de l'impact direct de la dégradation de l'environnement sur la santé et la qualité de vie, et 2 % de plus du PIB sont perdus du fait de la dégradation du capital nature du pays.

➤ **Mettre en place un climat des affaires propice au développement des activités productives, et notamment à l'investissement privé (étranger et national) :**

L'Algérie devra faire un effort important dans la poursuite de ses initiatives pour améliorer le climat des affaires. Il s'agirait, entre autres de développer la capacité de l'État à développer les institutions nécessaires au bon fonctionnement de l'économie de marché en veillant à l'application des décisions de justice, à garantir l'égalité des opérateurs économiques devant la loi, à protéger la propriété privée (notamment foncière), à assurer qu'un environnement concurrentiel prévaut sur les marchés, et enfin à offrir des services publics de qualité (douanes, administration des impôts, système judiciaire, entre autres) et de réduire l'intervention de l'État dans les secteurs où le privé pourrait prendre le relais avec beaucoup plus d'efficacité : les marchés du foncier et du crédit ; le processus d'investissement et la prestation de services aux entreprises; l'infrastructure ; et la production de biens et services qui ne sont ni stratégiques, ni à caractère de biens publics. Dans ce cadre, il y a lieu, en particulier, d'accélérer le processus de privatisation.

➤ **Améliorer l'efficacité de la fourniture des services de base :**

L'accès aux services de base pour réduire la pauvreté (éducation, santé, protection sociale, assurances, services urbains, eau/assainissement, logement) et à un système judiciaire efficace est essentiel.

Références :

- Andrew HARRISON, Ertugrul DALKIRAN, Ena ELSEY , **Business international et mondialisation : vers une nouvelle Europe**, Traduction de la 1er édition de l'anglais par Siméon FONGANG, Editions De Boeck Université, Bruxelles, Belgique, 2004.
- Jaque Muller, **Economie Manuel d'application**, édition Dound Paris, 2002.
- Michel Deppler, **Au délai de l'intégration**, revue de finance et développement, volume 41, N°2, Washington, Juin 2004.
- Carle Walsh, **Monetary and policy**, 3rd edition, Massachusetts Institute of technology, 2010.
- **Benabdallah. Y** : 'L'Algérie dans la perspective de l'accord d'association avec l'Union européenne' in in Revue du CREAD n° 75, second semestre 2006.
- Abbas M., 2008. Le processus d'accession à l'OMC Une analyse d'économie politique appliquée à l'Algérie, in Communication à la Journée d'études internationale « *Regards croisés sur l'accession de l'Algérie à l'OMC* », Constantine, 22 novembre 2008.
- Coulibaly S., 2006. Regional integration and the persistent uneven spread of economic activities in developing areas, *Economie internationale* 2/2006 (no 106), p. 5-23.
- FEMISE (2012), *Convergence Beyond the Economic Sphere: Effects and Feedbacks of Euro-Med Integration*, FEM34-21, <http://www.femise.org>
- JARREAU, J. (2011), "Economic Integration in the EuroMed: Current Status and Review of Studies", *Working Papers*, 2011-07, CEPII.
- MEZOUAGHI, M. (2010), « La conversion inachevée des économies d'Afrique du Nord et du Moyen- Orient au modèle exportateur : quels enseignements dans un contexte de crise ? », *Mondes en Développement*, 2010/2, n°150, De Boeck.
- NABLI, M. et M.A. VEGANZONES-VAROUdakis (2004), *Reforms and Growth in MENA Countries: New Empirical Evidence*, Banque mondiale, Washington,D.C.
- www.femise.org
- www.mincommerce.gov.dz
- www.tresor.economie.gouv.fr
- www.ons.dz